

LES REGLES PRATIQUES DU JEU

"le football à 5 en salle"

LES MATCHS SE DEROULENT EN 3 FOIS 15 MINUTES AVEC 5 MINUTES DE PAUSE ENTRE LES TIERS TEMPS...

LES EQUIPES SONT COMPOSEES DE 10 JOUEURS AU MAXIMUM... 5 SUR LE TERRAIN (4 JOUEURS DE CHAMP + 1 GARDIEN) ET 5 REMPLACANTS...

LES JOUEURS DOIVENT, OBLIGATOIREMENT, ETRE MUNIS DE CHAUSSURES DE SPORTS, SHORT OU SURVETEMENT, CHASUBLE OU MAILLOT ET GANTS POUR LE GARDIEN DE BUT...

LES REGLES SONT :

1 ° TOUS LES COUPS DE PIED ARRETES SONT INDIRECTS (COUP-FRANC, CORNER, TOUCHE, SORTIE DE BUT), LES ADVERSAIRES DOIVENT SE PLACER A 3 METRE DU BALLON.

2 ° LA REGLE DU PENALTY SE FERA DU MILIEU DU TERRAIN SANS GARDIEN ET LE BUT SERA ACCORDE QUE SI LE BALLON N'EFFECTUE AUCUN REBOND APRES AVOIR FRANCHI LA LIGNE EDE BUT.

3 ° PAS DE HORS-JEU ET TOUS LES DEGAGEMENTS DU GARDIEN SE FONT A LA MAIN.

4 ° DES QUE LE BALLON TOUCHE LE PLAFOND, L'EQUIPE ADVERSAIRE PROCEDE A UNE REMISE EN TOUCHE.

5 ° LES REMPLACEMENTS DE JOUEURS SE FONT AU MILIEU DE TERRAIN ET S'EFFECTUE A LA SORTIE D'UN JOUEUR.

6 ° LES TACLES SONT INTERDITS POUR DES RAISONS DE SECURITE ET SONT SANCTIONNES PAR UN COUP-FRANC INDIRECT.

EN CAS DE QUESTIONS OU DE PROBLEMES, MERCI DE
CONTACTER LA FSGT AU 02.98.47.07.07

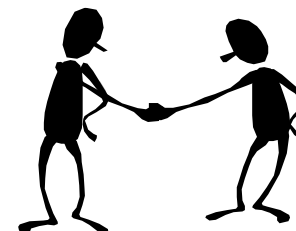
Commission FOOT EN SALLE

AUTO-ARBITRE FSGT



LA CHARTE

FSGT



LES REGLES PRATIQUES DU JEU

"le football en salle Auto-arbitré"



CODE DE VIE DES JOUEURS

DURANT LES RENCONTRES SPORTIVES, NOUS VOULONS QUE :

- LES JOUEURS, PEU IMPORTE LEURS NIVEAUX, PRENNENT DU PLAISIR A JOUER AU FOOTBALL
- LES EQUIPES JOUENT DANS UN ESPRIT DE FAIR-PLAY ET DE CONVIVIALITE
- CHAQUE JOUEUR SOIT RESPONSABLE ET PROGRESSE HUMAINEMENT ET SPORTIVEMENT AU CONTACT DES AUTRES

NOTRE CODE DE VIE SE RESUME AINSI :

- 1° LE PLAISIR DE JOUER, DE SE DEPENSER PHYSIQUEMENT ET DE PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX
- 2° LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES JOUEURS ET DU MATERIELS
- 3° LE PROGRES HUMAIN ET SPORTIF DE CHAQUE JOUEUR



L'ESPRIT SPORTIF FSGT

FAIRE PREUVE D'ESPRIT SPORTIF, C'EST :

- 1° ACCEPTER LA VICTOIRE AVEC **MODESTIE ET SANS RIDICULISER** SON ADVERSAIRE
- 2° RECONNAÎTRE **DIGNEMENT LA SUPERIORITE DE L'ADVERSAIRE** DANS LA DEFAITE
- 3° **REFUSER DE GAGNER** PAR DES MOYENS ILLEGAUX ET PAR TRICHERIE
- 4° **GARDER SA DIGNITE** EN TOUTE CIRCONSTANCE ET MONTRER QUE L'ON A LA MAITRISE DE SOI
- 5° **REFUSER D'ACCEPTER QUE LA VIOLENCE** PHYSIQUE ET VERBALE PRENNE LE DESSUS SUR SOI
- 6° **RESPECTER LE REGLEMENT** DU FOOTBALL EN SALLE AUTO-ARBITRE FSGT EN SALLE SANS CHERCHER DELIBEREMENT A COMMETTRE DES FAUTES
- 7° **RESPECTER LES DECISIONS DES RESPONSABLES D'EQUIPE**

DEVOIR DES JOUEURS FSGT

- AVOIR UNE TENUE SPORTIVE ADAPTEE
- TENIR UN LANGAGE CORRECT PENDANT TOUTE LA PERIODE DES MATCHS
- INTERDICTION DE FAIRE DES TACLES
- INTERDICTION DES FAUTES VOLONTAIRES RISQUANT LA BLESSURE DE L'ADVERSAIRE
- RESPECTER LES RESPONSABLES D'EQUIPES QUELQUE SOIT LA SITUATION
- SERRER LA MAIN DE L'ADVERSAIRE AVANT ET APRES LES MATCHES QUELQUE SOIT LE RESULTAT

SANCTION A PRENDRE PAR LES RESPONSABLES D'EQUIPE

EXCLUSIONS TEMPORAIRES :

- COMPORTEMENT PHYSIQUE OU VERBAL NEGATIF D'UN JOUEUR (FAUTES DANGEREUSES MAIS PAS DELIBEREES, PAROLES BLESSANTES SANS INSULTES)
- COMPORTEMENT AGRESSIF DANS LE JEU SANS AUCUNE FAUTES (POUR CALMER SON JOUEUR)

EXCLUSIONS DEFINITIVES DU MATCH :

- COMPORTEMENT PHYSIQUE ET VERBALE VOLONTAIRE (FAUTES DANGEREUSES, INSULTES, BAGARES)
- NON-RESPECT DU RESPONSABLE D'EQUIPE

LA COMMISSION FOOT EN SALLE PEUT EXCLURE DEFINITIVEMENT UN JOUEUR DU CHAMPIONNAT POUR DES FAITS GRAVES OU REPETES.